



PROJET

Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM) Réunion tenue le 14 avril 2022 – via TEAMS

| Ordre du jour | Document joint | horaire | | | Présent | Absent |
|--|----------------|---------|--------------------------------|--|---------|--------|
| 1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion | | 10h00 | Isabelle Benoit | Travailleuse sociale, Programme jeunesse | X | |
| 2. Adoption de l'ordre du jour | X | | Isabelle Bombardier | Coordonnatrice en résonance magnétique | X | |
| 3. Adoption du compte rendu de la réunion du 17 mars 2022 | X | | Élise Castonguay | Orthophoniste | X | |
| 4. Affaires découlant des réunions précédentes | | | Ahmed Douadi | Coordonnateur en génie biomédical, trésorier | X | |
| 5. Nouvelles du président-directeur général | | 10h15 | Véronique Jarry-Boileau | Psychologue | X | |
| 6. Nouvelles de la DSM | | 10h30 | Guy Jolicoeur | Travailleur social, <i>vice-président</i> | X | |
| 7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire | | 10h45 | Nadine Lajeunesse | Ergothérapeute | X | |
| 8. Suivi des comités relevant du CECM | | 11h00 | Marcel Landry | Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires | X | |
| 8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs | | 11h05 | Magali Leblanc | Physiothérapeute, <i>secrétaire</i> | X | |
| 8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences | | 11h15 | Luc Legris | Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles | X | |
| 8.3 Rapport du comité des communications | | 11h20 | Jean-François Fortin-Verreault | Président-directeur général | X | |
| 8.4 Rapport du comité trésorerie | | 11h25 | Christine Sicard | Travailleuse sociale | X | |
| 8.5 Rapport du comité d'AGA | | 11h30 | Caroline St-Denis | Directrice des services multidisciplinaires | X | |
| 8.6 Rapport du comité statuts et règlements | | 11h35 | Martin St-Georges | Organisateur communautaire, <i>président</i> | X | |
| 8.7 Rapport du comité d'élection | | 11h40 | | | | |
| 9. MOI | | 11h45 | | | | |
| 10. Varia | | 11h50 | | | | |
| 11. Prochaine réunion ordinaire : le 14 avril 2022 | | | | | | |
| 12. Clôture de la réunion | | 12h00 | | | | |

| N° | Points à l'ordre du jour | Résumé des discussions - décisions | Action/suivi/délai |
|----|--|---|--------------------|
| 1. | Constatation du quorum et ouverture de la réunion | La réunion débute à 10h00. | |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | <p>Il est proposé par M. Jolicoeur et appuyé par Mme Leblanc d'adopter l'ordre du jour avec la correction suivante :</p> <p>Le point 9 sera traité au point 4.</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> | |
| 3. | Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 17 mars 2022 | Il est proposé par Mme Castonguay et appuyé par M. Douadi d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 17 mars 2022 tel que déposé. Le compte rendu est adopté à l'unanimité. | |
| 4. | Affaires découlant des réunions précédentes | <ul style="list-style-type: none"> • Main d'œuvre indépendante (MOI) : <p>M. Fortin-Verreault fait un suivi du questionnement de la part du CM en ce qui a trait à l'état de situation des mesures à mettre en place pour favoriser la présence au travail, la pénurie de main d'œuvre et la fin des contrats de MOI à la date butoir du 31 mars. Il explique que les PDG (514-450) ont conclu une entente l'autonome dernier pour diminuer la MOI dans la grande région de Montréal, Un pacte limité à la région de Montréal car la situation est tellement précaire en régions que cette avenue n'a pas été considérée car si on arrête la MOI, ils sont en rupture totale de service. Ils ont négocié avec le gouvernement des mesures exceptionnelles pour faire revenir les gens dans le réseau de la santé. Malheureusement, avec l'arrivée de la vague 5 et 6, cela n'a pas eu l'effet escompté suite au constat que les établissements ont été moins rigoureux dans le suivi de l'entente.</p> <p>Il détaille le tableau de bord des ratios des heures travaillées par la main d'œuvre indépendante. L'essentiel des heures de MOI sont des ASSS, c'est 53% de la MOI. Les infirmiers et inhalothérapeutes, c'est 26%. Présentement, on se donne des cibles de réduction. Les directeurs vont faire les arbitrages sur quelle MOI il ne renouvelle pas. M. Fortin-Verreault poursuit des discussions avec le ministère pour se donner des leviers.</p> <p>M. St-Georges conclut donc qu'en ce moment charnière, on espérait une correction possible, mais dans la réalité covid, la mesure n'a pas fonctionné et que la stratégie n'a pas été à la hauteur des ambitions. M. Fortin-Verreault tient à ajouter que la mesure a quand même eu un impact sur la diminution de la MOI et que des nouvelles mesures seront mises en place, dont l'évaluation des contrats par les directeurs.</p> <p>M Fortin-Verreault mentionne que le modèle traditionnel du milieu de la santé est refusé par les jeunes diplômés. Les 5-10 premières années, ils ont les postes moins attractifs de soir, nuit et fin de semaine. Tandis que dans le réseau anglophone, tout le monde se partage la difficulté, rotation 12 heures. Il faudrait revoir les bases et négocier avec le syndicat ou le traiter avec une perspective de trouver la différence de salaire pour qu'un poste de soir et nuit soit attractif.</p> | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | | <p>M. Jolicoeur demande si les contrats seront renouvelés aux trois mois pour la catégorie 4. Non, il mentionne que jusqu'à maintenant il évaluait et signait tous les contrats, la nouvelle directive sera de donner le choix aux directeurs d'évaluer les contrats, dans un espace de temps raisonnable accordé. En parallèle, le gouvernement a décidé de centraliser les acquisitions gouvernementales au ministère, dont les appels d'offres pour MOI, ce qui devrait nous donner des leviers.</p> <p>M. Jolicoeur demande si des rachats de contrat ont été accordés? Mme St-Denis répond que oui, mais seulement pour les inhalothérapeutes et les physiothérapeutes, dans un contexte particulier.</p> | |
| 5. | Nouvelles du président-directeur général | <p>M. Fortin-Verreault et les membres échangent sur leurs préoccupations.</p> <p>M. Jolicoeur demande des détails sur la mesure du gouvernement pour les travailleurs sociaux, qui augmenter les heures travaillées de 35 à 37,5 heures, car cette mesure ne s'applique pas à tous les titres d'emploi de travailleurs sociaux. M. Fortin-Verreault répond que cela ne relève pas du CIUSSS, cela a été négocié dans les centrales et que nous n'avons aucun contrôle sur cela. Il mentionne que présentement, l'ensemble de la négociation va se faire au conseil du trésor.</p> <p>Mme Castonguay souligne le fait que pour retenir la main-d'œuvre, il faut d'abord permettre aux professionnels d'avoir plus d'autonomie professionnelle pour favoriser le développement des compétences. M. Fortin-Verreault mentionne que sur le fond on veut le développement de l'autonomie professionnelle, le bon geste au bon moment et des actions vont se poursuivre en ce sens, qu'il faut travailler ensemble.</p> <p>M. Legris ajoute que les directions sont très mobilisées et agiles, même créatives dans les profils, au-delà des conditions de travail, il faut être attractifs et imaginatifs.</p> <p>Mme Jarry-Boileau mentionne que le problème est aussi une question de pénurie. M. Fortin-Verreault mentionne qu'il y a plus d'infirmières au Québec qu'en Ontario et Alberta. Nos infirmières travaillent en moyenne moins et les quarts atypiques sont moins présents. L'Ontario réussit mieux. Mme Jarry-Boileau mentionne qu'ils ont plus le choix d'aller en privé, mentionne aussi le prix des logements à Montréal et le transport. Mme Bombardier souligne qu'il faut tout de même considérer le défi de la réalité travail-famille dans l'équation.</p> <p>M. Douadi mentionne le point positif de changement à l'interne et aux ressources humaines en ce qui a trait à l'engagement et la continuité et le développement dans l'organisation surtout dans le milieu francophone. Il mentionne qu'il faut donner l'importance en priorité à l'enjeu de développement de carrière dans notre organisation.</p> <p>M. Fortin-Verreault répond qu'en ce sens, dans les derniers mois, nous avons permis à certains employés sans diplôme de profiter de cet incitatif pour avoir l'opportunité de faire une formation continue, d'ailleurs, il invite les membres à proposer des initiatives dans leurs secteurs dans la même veine.</p> <p>M. Fortin-Verreault présente les projections de l'INESSS, il explique que selon les données, les projections semblent se réaliser de façon générale.</p> | |

| | | | |
|----|---------------------|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Le projet GAP débute à nouveau en juin • Loi 11 : une nouvelle réalité pour les médecins, amènera les médecins à utiliser la plateforme de rendez-vous centralisés • Loi 28 : Remplace l'urgence sanitaire, avec des éléments tels que les mesures populationnelles, port du masque, télémédecine, privilèges temporaires des médecins, vaccination et dépistage, volet ressources humaines • Nous avons encore beaucoup de pression clinique dans les urgences, surtout à HMR, où cela demeure difficile. <p>Par ailleurs, M. St-Georges avise M. Fortin-Verreault qu'il demandera une rencontre dans les prochaines semaines, avec le PDG et les membres du comité exécutif afin d'échanger sur les paramètres de collaboration avec le conseil multidisciplinaire, car nous avons intérêt à échanger afin de mieux saisir la réalité de chacun. M. Fortin-Verreault est favorable à l'initiative de la rencontre, que sa porte est toujours ouverte et invite Mme St-Denis à se joindre à cette rencontre. M. Fortin-Verreault remercie et les membres et quitte la rencontre.</p> | |
| 6. | Nouvelles de la DSM | <p>Mme St-Denis présente le point de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan attraction-rétention : affichage externe • Table des DSM du Québec : réanimer les rencontres inter ordres, travaux avec les Universités et les CÉGEPS • Projet de loi animé PL-18 <p>M. Legris présente le point des pratiques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté d'ouvrir pour aller chercher des ressources selon certaines balises, être créatif et agile ▪ Guide d'application est en élaboration : démarche importante, bien baliser les processus cliniques ▪ Rencontres statutaires avec DGA : rétention, plan transversal ▪ (V. Jarry-Boileau) Que fait-on si les personnes ne paient leur cotisation à l'ordre? M. Legris mentionne que c'est un élément auquel on doit tenir compte. M. Landry ajoute que c'est balisé du code des professions. ▪ MSSS a décidé d'ouvrir les ordres professionnels, s'assurer de la protection du public et avoir moins de rigidité, le guide d'application est seulement pour notre CIUSSS ▪ (G. Jolicoeur) Contrat de main d'œuvre indépendante sont jusqu'au 31 mars, qu'est-ce qui est prévu après ? M. Legris n'a pas le détail, il suggère de s'adresser à Christophe Cadoz pour le suivi de ce dossier. | |

- (I. Bombardier) balises versus la qualité : M. Legris confirme que nous sommes toujours en vigie
- (N. Lajeunesse) : peut-on connaître le profil des gens embauchés? M. Landry fait part que c'est surtout des technologues, des travailleurs sociaux, des gens avec un bac en psychologie, en sexologie, en travail social, ou bien avec un cumul de certificats en relation d'aide. M. Legris ajoute que ceci est un tremplin à l'embauche
- M. St-Georges mentionne que malgré notre volonté de développer les talents au sein de notre organisation, l'arrivée de nouveaux employés peut résulter en une perte de culture du réseau. Un échange s'ensuit.
- M. Legris fait part que depuis qu'on est sortis de la vague 5, les projets cliniques repartent, l'agrément qui arrive bientôt, le RQS en programme jeunesse qui est un projet d'Isabelle Portelance.
- Atelier sur l'impact du télétravail : reçu la directive de revenir en forme hybride
- CESI : rapport à la direction universitaire, à déposer

M. Landry présente les activités Centre d'excellence :

- Programmation des midis à savoir : conférence sur la contagion émotionnelle, vidéo disponible d'ici une semaine. Le 7 avril, conférence sur les traits de personnalité
- Regroupements disciplinaires : sommes rendus à 7. M. St-Georges demande si une présentation du CM est-elle prévue dans les rencontres des regroupements? M Landry mentionne : Oui, Nadine et Martin sont invités d'emblée
- Rendez-vous scientifiques, présentation de thèse en 180 secondes, les 3 prochaines personnes invitées sont :
Céline Guindon sur « Plan miroir pour les jeunes membres des gangs de rue »
Simon Laliberté sur « Humour, rire et douleurs chroniques »
Frédérique Drainville sur « Plan d'intervention pour femmes cocaïnomanes »
Nous avons eu 200 inscriptions jusqu'à maintenant, il encourage à venir présenter leur thèse de maîtrise ou de doctorat sous forme de reconnaissance.
M. Landry informe que nous avons développé des liens avec la Direction des affaires universitaires, solliciter les maisons d'enseignement pour avoir des candidats, pour inviter des personnes qui terminent leurs études à venir présenter leur thèse, ce qui peut être intéressant en tant que recrutement.
- Rapport annuel 2021-2022, à déposer vers la mi-juin
- Page web : lancement le 1^{er} juin prochain, une invitation aux membres à venir
- Violence conjugale : Suite au dépôt du rapport du coroner, nous avons eu la somme pour un poste de conseiller à temps complet. Des ressources ont été dédiées, dont un

| | | | |
|----|--|---|--|
| | | <p>poste de conseiller clinique à temps complet a été créé et un poste en dotation, ces personnes seront affectées à la DSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le guide d'application PL-21 : pour les activités réservées sera présenté à la DGA, aux directeurs et pourra être déposé au CM par la suite. ▪ Mme Jarry-Boileau demande si un plan existe sur la violence sexuelle. M. Legris explique que nous traitons deux dossiers ministériels : la violence conjugale et l'agression sexuelle. ▪ PL-18 : Régime de protection et réévaluation : des notes de services ont été diffusées à ce sujet. Ils peuvent aller dans les secteurs pour donner de la formation pour soutenir la séquence et le déploiement des nouveaux formulaires. Il peut venir nous présenter au CM une petite capsule. ▪ (C. Sicard) Quel est l'impact du projet de loi 18 et la responsabilité de l'organisation. M. Legris informe que c'est Rémi Beauregard qui porteur de ce dossier et c'est décalé à l'automne ▪ (G. Jolicoeur) La publicité a-t-elle débuté pour le regroupement travail social? Oui déjà fait, un courriel a été envoyé à tous les travailleurs sociaux ▪ M. Landry : Arrimage entre le MSSS et les TS, suggère d'inviter Rémi au CM ▪ (G. Jolicoeur) Il suggère que la formation sur les régimes de protection soit suivie seulement si c'est pertinent pour les travailleurs sociaux. M. St-Georges informe que ce dossier sera suivi au CQPCI ▪ Agrément : M. Legris fait part que des capsules d'information sur les POR seront disponibles sur intranet. ▪ C. Sicard : Elle fait part qu'elle a assisté à une formation donnée par un psychologue d'un autre CIUSSS et parmi le groupe, il y avait des infirmières, des psychologues et des travailleurs sociaux. Elle a trouvé cela étonnant, M. Landry fera le suivi et verra avec le PDC. | |
| 7. | Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire | <p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élections au conseil d'administration de l'ACMQ : il serait important de jouer ce rôle éventuellement ▪ AGA, les préparatifs se poursuivent ▪ Bilan annuel à déposer | |
| | Suivi des comités relevant du CECM | | |

| | | | |
|----|--|---|--|
| 8. | 8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs | <p>Mme Lajeunesse fait part que les nutritionnistes ont déposé une demande de comité de pairs pour mettre à jour les pratiques, mais il manque un livrable, elle demande l'avis de la DSM sur comment procéder pour la suite. Mme Lajeunesse suggère d'accepter le projet en phase 1 avec 3 rencontres pour définir le livrable. Après échange, il est convenu qu'une rencontre sera demandée aux nutritionnistes en plus petit groupe pour une à deux heures pour s'assurer d'avoir un livrable concret et libeller le projet. Il y a une veille informationnelle pour les nutritionnistes, on peut faire une demande pour ressortir la documentation et des articles de pointe sur les sujets qu'il désire. De plus, M. Legris réfère Mme Lajeunesse à Amélie Lacroix, conseillère en nutrition pour l'aider dans l'approche.</p> <p>M. Legris mentionne qu'il avait soumis l'idée que des comités de pairs viendraient alimenter les regroupements disciplinaires pour qu'ils répondent bien aux besoins des intervenants.</p> <p>M. St-Georges mentionne qu'on distingue le fait d'organiser un regroupement professionnel et développer un comité de pairs une fois que les professionnels ont identifié des intérêts.</p> <p>M. Legris mentionne l'intérêt c'est de savoir ce qui les préoccupent, ce qu'ils voudraient savoir, pour que les rencontres correspondent à leur attente.</p> <p>M Jolicoeur mentionne qu'on pourrait faire un sondage.</p> <p>M Lajeunesse, mentionne que c'est très important de faire des focus groupe et de consulter le terrain mais elle ne les voit pas comme des comités de pairs car les intervenants n'améliorent pas leur pratique clinique.</p> <p>M Landry mentionne qu'ils ont fait le sondage : problématiques et termes qui pourraient alimenter les prochains regroupements.</p> | |
| | 8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences | <p>M. Jolicoeur fait part que 3 rencontres ont eu lieu cette année, avec un budget restant de 900,000\$, il informe qu'il quittera le comité à la fin du mois et tient à souligner la belle collaboration du service de formation.</p> | |
| | 8.3 Rapport du comité des communications | <p>Mme Bombardier souligne la belle collaboration de Marie-Pier Cornellier, agente en communication dans la préparation des élections et de l'AGA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Infolettre distribuée ▪ AGA, préparatifs se poursuivent ▪ Page intranet : liste des membres du CECM avec photos ▪ Élections : rencontre d'arrimage avec l'application Lime Survey cet après-midi | |
| | 8.4 Rapport du comité trésorerie | <p>Pas de rencontre. Mme Leblanc revient sur le sujet du matériel promotionnel et le déploiement en présentiel, qui n'a pas pu se faire. Elle fait part que les boîtes de matériel promotionnel ont été entreposées dans un local à l'IUSMM.</p> | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | 8.5 Rapport du comité d'AGA | L'organisation de l'AGA se poursuit. On est à définir l'ODJ pour que l'AGA soit condensée en deux heures trente. | |
| | 8.6 Rapport du comité statuts et règlements | La rencontre d'officiers a eu lieu. Les défis de la représentativité des membres, le déséquilibre demeure entre les domaines, les hypothèses à explorer impliquent de transférer les titres d'emploi dans d'autres domaines. | |
| | 8.7 Rapport du comité d'élection | La prochaine rencontre aura lieu à 13h00 aujourd'hui. | |
| 9. | MOI | Sujet déjà discuté au point 4. | |
| 10. | Varia | M. St-Georges annonce la démission de Myriam St-Laurent, membre du conseil multidisciplinaire. Un échange s'ensuit sur le l'option et le besoin de parrainage avec les nouveaux membres. | |
| 11. | Prochaine réunion ordinaire | La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 20 mai 2022 de 10 h00 à 12 h00. | |
| 12. | Clôture de la réunion. | Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00. | |

Président

Secrétaire